

Les partenaires sociaux du département et les institutions de prévention, réunis sous l'égide des services du Ministère du Travail (DIRECCTE), œuvrent à la prévention des risques psychosociaux (RPS).

Ils vous invitent à une Matinale RPS le **vendredi 14 juin 2013** centrée sur la place des RPS dans le Document Unique d'Évaluation des Risques. Où en sont les entreprises quant à cette évaluation et à sa retranscription dans le « D.U. », Quels sont les indicateurs de risque pertinents et comment les coter ?, Quels sont les incontournables de la démarche à mener, que l'on soit une « petite » ou une « grande » entreprise ?, ... Autant de questions auxquelles le comité a souhaité apporter des réponses utiles au plus grand nombre des entreprises départementales.

Programme de cette matinale RPS :

- *Où en est l'évaluation des RPS dans la distribution alimentaire de détail et le secteur sanitaire et social ?, Résultats PACA de la campagne européenne de contrôle CHRIT*, par Mireille CROVILLE et Bernadette VETTESE, Directrice Adjointe et Contrôleur du travail à l'unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE PACA,
- *Aspects réglementaires de l'évaluation des RPS et de sa place dans le D.U. : Quels rôles, risques et sanctions ?*, par Mireille DAMIANO, Avocat au barreau de Nice, membre de l'Association des Avocats Praticiens de Droit Social des A.M.,
- *Retour d'expérience sur l'évaluation des RPS et perspectives avec l'outil "Faire le point" dans les petites et moyennes entreprises*, par Julien COCHARD, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, AMETRA 06,
- *L'élaboration du DU et les actions menées au sein d'une « TPE », l'UD CFDT 06*, par Fabienne DELOFFRE, membre du bureau de l'Union Départementale,
- *Un exemple de démarche dans une grande entreprise : le groupe de travail pour évaluer les RPS, retranscrire dans le DU et définir des actions de prévention*, par Malika LAMBERT, médecin du travail à l'AMETRA 06 et Patrick MAL, directeur du magasin CARREFOUR Antibes,
- *Comment passer d'un ressenti personnel en lien avec des situations de travail à des actions collectives et de prévention primaire ?*, par Marie-Benoîte SANGLERAT, Chargée de mission au Département santé et Travail de l'ANACT, Pilote du projet réseau Prendre en compte des RPS dans le DU.
- *Clôture et présentation des 2 prochaines Matinales RPS*, par Édouard INES, Directeur de l'unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE PACA.

Inscription et modalités pratiques :

- L'inscription est gratuite. Merci de faire connaître votre décision de participation à l'adresse suivante : christian.revest@wanadoo.fr
- La matinale RPS se tient à la **Salle de conférence du Centre administratif départemental** (Bâtiment Estérel, au-dessus du restaurant, CADAM, Nice).
- L'accueil des participants débute à 8 h 30 (café et viennoiseries) ; les débats commencent à 9 h. et se terminent à 12 h.

Comptant sur votre présence,
Cordialement

Le comité RPS 06

Le comité RPS 06 est constitué des organisations suivantes : UPE 06, UPA, UD FO, UD CGT, UD CFDT, UD CFTC, UD CFE-CGC, UD UNSA, APST BTP, AMETRA 06, CMTI, CARSAT SE, ACT Méditerranée, AAPDS, SAF.